

Reçu le: 09/09 / 2023 Accepté le: 26/06 / 2024 Publié le: 30/06 / 2024



La question rhétorique, un marqueur polyphonique au service de la construction argumentative dans l'éditorial du Quotidien d'Oran

✉ CHERNOUHI Ahmed ¹

a.chernouhi@crasc.dz
Université Abdelhamid Ibn Badis,
Mostaganem/ Algérie

✉ SAYAD Abdelkader

sayadaek@yahoo.fr
Université Abdelhamid Ibn Badis,
Mostaganem / Algérie

السؤال البلاغي عنصر لتعدد الاصوات في خدمة البناء الحجائي في مقال "افتتاحية"
جريدة يومية وهران

✉ صياد عبد القادر

sayadaek@yahoo.fr

جامعة عبد الحميد بن باديس مستغانم /
الجزائر

✉ شرنوحي احمد

a.chernouhi@crasc.dz

جامعة عبد الحميد بن باديس مستغانم /
الجزائر

¹ L'auteur correspondant : CHERNOUHI Ahmed

RÉSUMÉ:

Le présent article met en exergue la manifestation des énoncés interrogatifs issus des questions rhétoriques dans l'éditorial du Quotidien d'Oran. De ce fait, la présence systématique de l'interrogation comme un procédé polyphonique servant à la construction argumentative dans l'éditorial paraît très répandue et mérite une réflexion approfondie. Dans cette perspective, nous tenterons d'appréhender les occurrences de la question rhétorique et déterminer son impact sur la visée persuasive et argumentative de l'énonciation dans les éditoriaux sélectionnés.

Keywords: question rhétorique, éditorial, polyphonie, locuteur, argumentation.

ملخص البحث

يسلط هذا المقال الضوء على تجليات الاستفهام الناتج عن الأسئلة البلاغية في المقال المسمى "افتتاحية" جريدة يومية وهران. ونتيجة لذلك، فإن الحضور المنهجي للتساؤل كعملية متعددة الأصوات الذي يستخدم في البناء الحجاجي في هذه الافتتاحية يبدو واسع الانتشار ويستحق التفكير المتعمق. ومن هذا المنطلق سنحاول فهم الوجود المتكرر للتساؤل البلاغي وتحديد مدى تأثيره على الهدف الإقناعي والحجاجي في الافتتاحيات المختارة.

كلمات مفتاحية: سؤال بلاغي - افتتاحية - تعدد الاصوات - المتحدث - محاجة

1. Introduction:

S'interroger, questionner dans la presse écrite implique de chercher à trouver une réponse. En d'autres termes, le locuteur (L) énonce une question à une autre instance, soit interne du discours (énonciateur(s), êtres discursif(s), tiers parlant(s)) ou externe du discours (lecteur, communauté précise, ... etc.). Dans cette optique, le locuteur-journaliste instaure un débat virtuel entre lui-même et les autres instances énonciatives présentes dans le discours. Ce débat correspond selon Wunderlich (1981) à « [...] l'aspect initiateur » d'une interrogation au sein d'un discours donné. Dans cette même perspective, Charaudeau (2006) souligne que « l'interrogation est une catégorie discursive ambivalente du point de vue du rapport de force qu'elle instaure entre locuteur et interlocuteur » (2006, p. 40). Il s'agit en effet, d'une question « interpellatrice » (rhétorique), qui consiste à s'interroger sur un objet donné dont le locuteur connaît la réponse. A ce propos, Charaudeau (2006) note que la question « interpellatrice »

[...] est lancée à la cantonade, s'adresse à un public qui est pris à témoin, met en cause la responsabilité d'un tiers (la mise en cause peut même être accusatrice), en implicite une réponse qui devrait faire l'objet d'un consensus (c'est le fameux : « que fait la police ? », réponse : « rien », ou « Pas ce qu'elle devrait faire »). (2006, p. 40).

Notre travail met en évidence donc la pluralité des voix et des points de vue et leur hiérarchisation dans le discours de l'éditorial au travers de l'emploi de la question rhétorique. Dans cette conception, nous tenterons *à priori*, de déceler les énoncés interrogatifs manifestés dans les éditoriaux, déterminer l'instance énonciative origine dans ce genre de discours journalistique, de même, cerner les différentes postures du locuteur-journaliste par rapport à son dire, définir les instances énonciatives (les énonciateurs, les co-énonciateurs) mises en scène dans l'énonciation et identifier tous les points de vue exprimés par ces instances énonciatives co-présentes afin d'examiner la fréquence des questions rhétoriques et leur effet sur le cadrage argumentatif de l'éditorial.

Spécifiquement, cette étude de la question rhétorique tente de montrer comment ce genre d'interrogation impacte sur le fonctionnement polyphonique et la construction argumentative de l'article éditorial et sur le positionnement du locuteur-journaliste dans son énonciation du fait que dans le discours journalistique, « l'argumentation, est une question éthique » (Breton, 2007, p. 23), véhiculée par des normes déontologiques de la rédaction journalistique. De cette façon, le journaliste-locuteur est censé maintenir son positionnement objectif d'une manière explicite.

2. Polyphonie et éditorial:

La polyphonie est un phénomène très fréquent dans les articles de presse écrite algérienne, notamment ceux qui appartiennent au pôle énonciatif « implication-commentaire », entre autres le genre d'éditorial. Dans cette logique, Roulet et *al.* qualifient le phénomène de polyphonie comme « le fait que le discours fait intervenir plusieurs voix » (1985, p. 69).

En outre, l'éditorial est un article qui présente des sujets et des faits d'actualité, de même, il défend des opinions. Il s'agit précisément d'un article qui prend position sur des événements donnés. Au plan formel, l'éditorial est un texte court, quant au plan énonciatif, il est qualifié comme un texte doté d'une hétérogénéité, il est également perçu comme « l'article par excellence de la subjectivité, de la prise de position et de l'engagement personnel »¹ du journaliste rédacteur.

L'éditorial s'accapare donc d'une fonction particulière, celle de présenter un discours « tissé de plusieurs voix énonciatives sur beaucoup d'autres discours circulant autour d'un événement particulier » (Roitman, 2006, p. 1).

Désormais, l'éditorialiste en tant que responsable de l'énonciation peut présenter ces voix d'une manière explicite ou implicite qui dépend du choix de la stratégie énonciative à mettre en place, il est censé ainsi associer les propos d'autrui à sa propre voix ou les détacher complètement de son dire.

3. L'interrogation dans le discours:

A la suite de Kerbrat-Orecchioni (1991, p. 10), « toute question est un *appel* à l'autre, convié à compléter sur-le-champ le vide que comporte l'énoncé qui lui est soumis. On est ainsi amené à considérer la question comme une demande, plus particulièrement une *demande de dire* » (Ngué Um, 2010, p. 292).

Les énoncés interrogatifs paraissent sous plusieurs formes dans un discours donné. De fait, chaque type d'énoncé interrogatif est lié à l'intention énonciative du locuteur ; celui qui pose la question et qui peut ainsi la produire sous forme directe (une interrogation simple) ou sous forme indirecte (question sans point de vue d'interrogation).

3.1. Typologie des énoncés interrogatifs:

Du point de vue énonciatif, nous pouvons classer les énoncés interrogatifs en deux types, nous citons :

a. L'interrogation directe : ce type d'interrogation se présente sous deux formes :

*question totale et question partielle*ⁱⁱ.

-La question totale : cette forme de question propose à l'interlocuteur une approbation de l'idée de cette question ; autrement dit, elle se construit sous forme locutive « *Est-ce que* » et qui nécessite uniquement une réponse par oui ou non (adhérer au propos ou le réfuter).

-La question partielle : cette forme de question sert à solliciter l'interlocuteur afin de fournir des informations exactes ou complémentaires quant à l'idée de l'interrogation. Dans ce sens, Olivier (1985) affirme que l'objet de « l'interrogation partielle n'est pas de proposer à l'allocutaire une alternance entre *P* et *non P*, mais de présenter une demande de précision sur un point particulier relatif à *P* » (1985, p. 75). De cette manière, elle est constituée des locutions suivantes : *quoi, qui, que, lequel, lesquels, laquelle, lesquelles, quand, où, ... etc.*

b. L'interrogation indirecte : ce genre d'interrogation ne possède pas un point d'interrogation, elle semble avoir la même structure du discours indirect avec un verbe introducteur comme : *se demander, s'interroger, chercher, ... etc.*, conjugué dans la plupart des cas avec le pronom indéfini « *On* » afin de maintenir la posture neutre ou objective du locuteur-énonciateur vis-à-vis des propos rapportés.

3.2 L'interrogation dans le discours journalistique

Le locuteur-journaliste, par l'utilisation de l'interrogation dans son discours, met en scène selon Kerbrat-Orecchioni (2001) « deux actes (ou deux interventions), dits respectivement *initiatif* pour le premier, et *réactif* pour le second » (2001, p. 62). D'emblée, le journaliste instaure un dialogue virtuel entre lui-même, en tant que questionneur et l'allocutaire, à qui la question est posée dans le but d'enrichir davantage son dispositif énonciatif permettant une interaction entre lui et ses lecteurs (la communauté des lecteurs) et servant à la construction de la stratégie argumentative de l'article de l'éditorial. Outre cela, le journaliste se retrouve en situation d'échange avec un lectorat absent physiquement, moralement présent, interpellé à répondre aux questionnements présentés. Dans cet esprit, Charaudeau (1997) précise que

L'absence physique du destinataire, permet au journaliste de jouer subtilement sur l'axe de l'engagement ; n'étant pas en situation physique de contradiction immédiate (par alternance de parole et donc pas d'interruption possible) ; il peut développer son analyse ou son argumentation, en la pensant au préalable, en la rédigeant sur un certain espace de façon continue, en choisissant ses mots et, au besoin, en la corrigeant. (1997, pp. 220-221)

4. Cadre théorique de la question rhétorique

4.1. La question rhétorique dans l'éditorial

La question rhétorique s'énonce résolument dans l'énonciation journalistique, à savoir l'éditorial du quotidien d'Oran comme un point de vue « dont les effets d'interprétation et les conduites d'action qui peuvent s'ensuivre ne correspondent pas à la construction signifiante utilisée. » (Ducard, 2015). Il est de même pour Doury (2016) qui note qu'

Une question rhétorique est une fausse question, dans la mesure où elle n'attend pas de réponse effective. Elle suggère que sa réponse "va de soi", fait l'objet d'un consensus. Son efficacité (son interprétation comme question rhétorique, et non comme vraie question) dépend donc largement de l'identification, par le locuteur, des thèses préalables admises par l'auditoire. (Doury, 2016, p. 123)

Il importe dire que la question rhétorique manifeste dans l'énonciation journalistique sous diverses modalités où chacune de ces dernières est propre à un acte illocutoire bien déterminé comme le montre le tableau suivant :

Question	
<i>Sincère</i>	<i>Feinte</i>
Réponse hétérolocutée (Question requête ...)	Réponse hétérolocutée (Question d'examen ...)
Réponse autolocutée (Question délibérative ...)	Réponse autolocutée : -Explicite (subjection) -Implicite (Interrogation rhétorique)

Tableau (1) : Les principales modalités de la question rhétorique dans le discours.

4.2. La question rhétorique comme un marqueur polyphonique et une stratégie argumentative

La question rhétorique est un acte illocutoire très répandu dans la presse écrite. A la suite d'Anscombe et Ducrot (1981),

La rhétorique polyphonique est susceptible d'être aussi bien positive que négative, et lorsque la réponse oui/non est explicitée dans le discours, elle possède l'intonation quasi-interrogative que nous avons représentée par « ?? ». De plus, lorsqu'elle est accompagnée d'une conclusion, celle-ci doit toujours la suivre. (1981, p. 16)

Dans son travail sur l'interrogation polyphonique et argumentative, Sybille Spinola (2005) constate deux modes de questionnements : le premier est celui de la *question standard* et le deuxième est celui de la *question rhétorique*. Selon cette chercheuse, l'interrogation standard met en scène trois énonciateurs (E) :

- L'énonciateur E1 : auquel est attribué le point de vue de *l'assertion préalable P*,
- L'énonciateur E2 : auquel est imputé le point de vue *d'incertitude sur P*,
- L'énonciateur E3 : qui assume la responsabilité du point de vue de l'objet de la question (chercher à avoir des informations).

Par ailleurs, la question rhétorique implique :

- Un locuteur-énonciateur : celui qui pose la question, responsable du contenu de la question rhétorique,
- Un énonciateur E1 : responsable du point de vue de l'assertion préalable P ,
- Un énonciateur E2 : celui qui produit le point de vue d'incertitude de l'assertion P ,
- Un énonciateur E3 : auquel est attribué le contenu du point de vue réfutant,
- Un énonciateur E4 : responsable du point de vue réfuté.

4.3. Structure énonciative de la question rhétorique

L'appréhension des questions rhétoriques dans les éditoriaux de notre corpus repose sur une structure que nous jugeons référentielle et qui est censée nous permettre de constituer un mode commun quant au fonctionnement énonciatif de ce genre de question à double vocation discursive, l'une polyphonique et l'autre est liée à la construction argumentative de l'énoncé journalistique. Soit le modèle suivant :

Question rhétorique = énoncé interrogatif (?) : Point de vue interrogatif (Pdv interr. P), locuteur (L).

Réponse implicite (assertion affirmative / négative) Rép. P' , respectivement locuteur (L), allocutaire (Alloc).

Conclusion r oui- P' / r non- P' (locuteur (L), allocutaire (Alloc) = co-énonciateur(s)).

Pour résumer, on peut dire que la mise en scène d'une question rhétorique renferme une construction de deux énoncés ; l'un P et l'autre P' , qui sont associés à la même *classe argumentative* représentée par l'énoncé r . Dans ce contexte, les énoncés P et P' apparaissent comme deux arguments qui renforcent la visée de l'énoncé r , ainsi « [...] un locuteur [...] place deux énoncés p et p' dans la C.A. (classe argumentative) déterminée par un énoncé r s'il considère p et p' comme des arguments en faveur de r . » (Ducrot, 1980b, p. 17).

5. Corpus de l'étude

L'éditorial du Quotidien d'Oran porte le nom générique « éditorial », il est placé en encadré s'étalant sur trois colonnes, et il occupe le milieu du bas de la page vingt-quatre (24), dernière page du journal. Il y a lieu de noter que la conception textuelle de l'éditorial du Quotidien d'Oran est très hétérogène, il se positionne entre objectivité « posture de légitimité » et subjectivité « posture de crédibilité ». Il est toujours signé, plusieurs journalistes interviennent dans cette rubrique : Moncef el Wafi, Mohamed Saâdoune, Y. Alilat et actuellement Mohamed Abdou Benabou rédacteur en chef du journal et responsable de l'institution journalistique.

Ainsi retenus, les éditoriaux de notre corpus ont été choisis d'une manière spontanée, de laquelle nous avons ciblé des articles relatifs à deux contextes différents. Bien entendu, le premier concerne le premier quadrimestre de l'année 2014, période dotée d'événements nationaux marquant comme les élections présidentielles du 17 d'avril en Algérie, la crise socio-politique, les grèves, ... etc. Quant au deuxième contexte, il s'étale de février à mai 2017, une époque marquée par les législatives d'avril, les mutations dans la scène politique et autres faits.

6. Analyse du corpus et résultats

Dans cette étape d'analyse des questions rhétoriques dans les éditoriaux de notre corpus, nous nous penchons sur la manifestation des énoncés interrogatifs dans l'éditorial dans le but de cerner les différentes stratégies mises en œuvre par l'éditorialiste afin de fonder son dispositif argumentatif de visée persuasive destiné à une communauté de lecteurs particulière et qui est censée adhérer ou ne pas adhérer aux propos présentés.

6.1.L'interrogation dans le prologue de l'éditorial

6.1.1.La question totale

Séquence 1 : « Quelle alternative peut offrir l'opposition en Algérie ? La question est un leitmotiv de disgrâce brandi par les partis politiques inféodés à El Mouradia comme une preuve de l'inutilité et surtout de la dangerosité de leurs pairs de l'autre côté des tranchées. Elle passe aussi en boucle parmi les petites gens, ces électeurs de base dont on se souvient à l'approche des rendez-vous électoraux. Qu'a à offrir l'opposition ? Rien ou si peu. Aucun programme identifiable, des propositions fantaisistes basées sur des supputations personnelles, une guerre d'ego et particulièrement cette proximité douteuse avec les arcanes du pouvoir central ou de ses relais. » Editorial du 20/02/2017.

Dans l'exemple cité *supra*, l'éditorialiste débute son discours par un énoncé interrogatif en guise de question totale introduite par l'adjectif interrogatif « Quelles ». Dans cette perspective, le locuteur-journaliste cherche à attirer l'attention de ses interlocuteurs et les interpeller tout en sollicitant leur avis sur l'apport de l'opposition au régime politique en Algérie lors des élections législative d'avril 2017. De cela, le locuteur L1 à partir de l'énoncé interrogatif tente d'adhérer ses lecteurs aux propos de sa question dans le but de les inscrire dans l'énonciation comme des co-énonciateurs. Au fait, le fonctionnement de cette question manifestée comme rhétorique se présente comme suit :

P : Pdv Inter : « Quelle alternative peut offrir l'opposition en Algérie ? »

Rép P' : « La question est un leitmotiv de disgrâce brandi par les partis politiques inféodés à El Mouradia comme une preuve de l'inutilité et surtout de la dangerosité de leurs pairs de l'autre côté des tranchées. »

r oui-P' : « L'opposition ne peut apporter aucune alternative en Algérie. »

r non-P' : « L'opposition peut apporter une alternative en Algérie. »

A partir de cette question rhétorique à visée interpellatrice « Quelle alternative peut offrir l'opposition en Algérie ? », l'éditorialiste-locuteur adresse la parole au lecteur, conforme au mode énonciatif -parole au lecteur- et donne l'impression qu'il cherche des informations auprès de ses interlocuteurs (l'allocutaire). Dès lors « dans l'interrogation rhétorique polyphonique, l'allocutaire est énonciateur (et aussi destinataire). » (Anscombe & Ducrot, 1981, p. 20). Il en va de même de noter que le locuteur-journaliste livre des propos en guise d'idées orientatrices à tirer une réponse à la question dans le passage qui suit : « La question est un leitmotiv de disgrâce brandi par les partis politiques inféodés à El Mouradia comme une preuve de l'inutilité et surtout de la dangerosité de leurs pairs de l'autre côté des tranchées. ».

Il s'agit donc d'un énoncé qui véhicule deux points de vue sous-jacents comme réponse à l'énoncé interrogatif où l'un confirme le propos de ce dernier et l'autre le réfute, soit les points de vue suivants :

Pdv réfutant (**r oui-P'**) : « L'opposition ne peut apporter aucune alternative en Algérie. »

Pdv réfuté (**r non-P'**) « L'opposition peut apporter une alternative en Algérie. »

En effet, par le biais de l'énoncé **Rép P'** : « La question est un leitmotiv de disgrâce brandi par les partis politiques inféodés à El Mouradia comme une preuve de l'inutilité et surtout de la dangerosité de leurs pairs de l'autre côté des tranchées. », l'éditorialiste dirige son allocutaire à donner approbation aux propos de véhiculés par cet énoncé (**Rép P'**) qui offre au journaliste le statut de connaisseur de l'information. Il est à noter qu'à travers cette question rhétorique-polyphonique, l'allocutaire prend en charge le point de vue véhiculé par la conclusion **r oui-P'** à laquelle il aboutit. *Grosso modo*, dans l'interrogation rhétorique, le locuteur-journaliste ne tente pas de demander une information, mais il cherche à valider le point de vue véhiculé par la réponse de l'énoncé interrogatif

(mettre l'énoncé), qui se présente sous forme d'une assertion sous-jacente propre à une demande d'approbation.

6.1.2. La question – réplique

Séquence 2 : « Que nous réservent les prochaines législatives ? Rien de bon à la lecture des informations entourant la préparation de ces élections, la confection des listes des candidats et le profil de ces derniers. Le propos est de convoquer la célèbre répartie de feu Boudiaf «Où va l'Algérie ?» qui serait la plus appropriée à ce cas de figure mais la réponse n'est pas forcément à la hauteur du point d'interrogation. » Editorial du 18/03/2017.

Dans cet extrait d'éditorial, le journaliste recourt à un énoncé interrogatif pour commencer son énonciation, présenté comme une question rhétorique tel que le montre le passage cité ci-dessus :

« Que nous réservent les prochaines législatives ? »

Dans cette lignée, le locuteur-journaliste attache sa question à une réplique, soit l'énoncé : « Rien de bon à la lecture des informations entourant la préparation de ces élections, la confection des listes des candidats et le profil de ces derniers. », qui se manifeste en tant que réponse (**Rép P'**) à la question posée. Il convient de mentionner que le locuteur L1, source de l'énonciation sollicite l'avis des lecteurs en posant la question quant à l'impact et les retombées des prochaines législatives d'avril 2017 sur la scène politique en Algérie. Il est question d'un appel à information et une sollicitation d'adhésion lancés par l'éditorialiste à ces lecteurs. Dans ce sens, Kerbrat-Orecchioni (1998) note que « toute question est un appel à l'autre, convié à compléter sur-le-champ le vide que comporte l'énoncé qui lui est soumis » (1998, p. 10).

Par ce même fait, le locuteur-asserteur cherche à avoir une réponse de la part de son allocataire tout en l'impliquant à son discours et de même changer son mode de penser. D'ailleurs, le journaliste à partir de cette modalité interrogative d'interpellation fournit sa propre réponse dans l'énoncé qui la suit : « Rien de bon à la lecture des informations entourant la préparation de ces élections, la confection des listes des candidats et le profil de ces derniers. ». Ainsi, cette conception d'interrogation rhétorique se traduit sous cette forme :

P : Pdv Inter : « Que nous réservent les prochaines législatives ? »

Rép P' : « Rien de bon à la lecture des informations entourant la préparation de ces élections, la confection des listes des candidats et le profil de ces derniers. »

r oui-P' : « Les prochaines législatives nous réservent rien. »

r non-P' : « Les prochaines législatives nous réservent de bonnes surprises. »

Il y a lieu de souligner que l'énoncé **Rép P'** permet de relever deux formes d'assertions sous-jacentes en qualité de conclusions respectivement présentées :

r oui-P' : « Les prochaines législatives nous réservent rien. »

r non-P' : « Les prochaines législatives nous réservent de bonnes surprises. »

Ceci dénote que l'éditorialiste-locuteur, par le biais du contenu de **Rép P'** « demande la prise de position à l'égard du point de vue dont rend comme l'ASJT (...) » (Perouse, 2008, p. 75). Du même coup, le point de vue sous-jacent **r oui-P'** est représenté comme pris en charge par le locuteur L1 qui oriente son allocataire à formuler la même réponse que la sienne et l'oblige à adhérer aux propos de la réplique **Rép P'**, conforme au point de vue de **r oui-P'**. Dans cette optique, Weinrich (1989) précise que « (...) l'interlocuteur est souvent très sensible à l'incitation de cette sorte de question car la question rhétorique non seulement le ramène à la réalité du dialogue en cours, mais la réponse imposée lui suggère une attitude d'approbation » (1989, p. 558). Aussitôt, par la force illocutoire de l'énoncé interrogatif le locuteur L1 instaure un lien de complicité et de partage de points de vue avec ses interlocuteurs.

A ce stade, le locuteur-journaliste met en œuvre un dispositif interrogatif en faveur de ses points de vue. En d'autres termes, l'assertion interrogative permet au locuteur L1 d'amener son interlocuteur à fournir une réponse qui est censée être similaire avec son opinion. Ceci dit, le journaliste-locuteur à sa façon inscrit son lecteur dans un cadre restreint où il n'a pas la possibilité de le contredire. De fait, il s'agit d'une stratégie énonciative mise en œuvre par l'éditorialiste qui opte pour la fiabilité de son appareil argumentatif qui nécessite l'adhésion du lectorat aux opinions livrées dans l'article.

6.1.3. La question double

Séquence 3 : « L'Etat algérien peut-il réguler le marché des produits agricoles ? Peut-il contrôler au moins le prix de la pomme de terre, véritable baromètre de la mercuriale au détail ? » Tous les indices convergent vers une incapacité chronique des pouvoirs publics à recadrer un secteur qui échappe à tout contrôle risquant de plonger le pays dans une spirale spéculative et inflationniste durable. » Editorial du 05/04/2017.

Dans cette séquence, l'éditorialiste marque le prologue de son article par deux énoncés interrogatifs à valeurs polyphonique et argumentative en même temps. De fait, cette double interrogation véhicule deux questions rhétoriques qui sont « centrées sur la dimension polyphonique et argumentative des énoncés – s'articulent avec la notion de stratégie discursive telle que la conçoit Anscombe (1985b, 1990, 2006). » (Haillet, 2006b, p. 62). Dans ce cadre, le locuteur-journaliste dresse ces deux questions dont l'objet est de demander à ses interlocuteurs si l'Etat algérien est capable de réguler le marché des produits agricoles. Par ailleurs, il convient de noter que l'éditorialiste se sert du nom propre « Etat algérien » et du double emploi du verbe modal « pouvoir » qui sont dans ce contexte deux procédés linguistiques de consolidation de l'énoncé interrogatif qui impliquent une force illocutoire et qui sont ainsi deux indices de la manifestation du phénomène polyphonique dans l'énonciation. Afin de mieux appréhender le fonctionnement de ces deux modalités interrogatives dans cet éditorial, nous présentons les énoncés suivants :

P : Pdv Inter : « L'Etat algérien peut-il réguler le marché des produits agricoles ? Peut-il contrôler au moins le prix de la pomme de terre, véritable baromètre de la mercuriale au détail ? »

Rép P' : « Tous les indices convergent vers une incapacité chronique des pouvoirs publics à recadrer un secteur qui échappe à tout contrôle risquant de plonger le pays dans une spirale spéculative et inflationniste durable. »

r oui-P' : « L'Etat algérien ne peut pas réguler le marché des produits agricoles. Il ne peut pas contrôler au moins le prix de la pomme de terre, véritable baromètre de la mercuriale au détail. »

r non-P' : « L'Etat algérien peut réguler le marché des produits agricoles. Il peut contrôler au moins le prix de la pomme de terre, véritable baromètre de la mercuriale au détail. »

Cette représentation nous permet de souligner qu'au travers de ces deux énoncés de double interrogation : « L'Etat algérien peut-il réguler le marché des produits agricoles ? Peut-il contrôler au moins le prix de la pomme de terre, véritable baromètre de la mercuriale au détail ? », le

Locuteur indique à l'allocutaire une question que l'allocutaire devrait se poser à lui-même. Le locuteur fait « entendre » la voix de l'allocutaire se posant cette question : dans notre terminologie, nous dirions que si l'énoncé interrogatif est alors prononcé par le locuteur, c'est son allocutaire qui est l'énonciateur de l'acte de question. (Anscombe & Ducrot, 1981, p. 16)

A ce titre, ces deux questions rhétoriques réconfortées par l'énoncé « Tous les indices convergent vers une incapacité chronique des pouvoirs publics à recadrer un secteur qui échappe à tout contrôle risquant de plonger le pays dans une spirale spéculative et inflationniste durable. » qui est dans cette occurrence un réplique-hypothèse dédiée à l'allocutaire et duquel le locuteur attend une

confirmation de l'objet des deux énoncés interrogatifs et de la réplique à la fois. Il s'agit d'une complicité instaurée entre le locuteur-journaliste et son allocutaire fondée par une « interrogation rhétorique [qui] met en place une co-énonciation avec les lecteurs » (Bonhomme, 2012, p. 50). Poussons plus loin dans ce cadre, il importe de noter que dans le début de cet éditorial,

Le locuteur de l'énoncé interrogatif fait comme si la réponse à la question allait de soi, aussi bien pour lui que pour l'allocutaire. La question n'est là que pour rappeler cette réponse. Elle joue alors à peu près le rôle de l'assertion de cette dernière, présentée comme une vérité admise. (Anscombe & Ducrot, 1981, p. 14)

En outre, le contenu de l'énoncé **Rép P'** « Tous les indices convergent vers une incapacité chronique des pouvoirs publics à recadrer un secteur qui échappe à tout contrôle risquant de plonger le pays dans une spirale spéculative et inflationniste durable. » révèle deux points de vue opposés sous forme de deux conclusions :

r oui-P' : « L'Etat algérien ne peut pas réguler le marché des produits agricoles. Il ne peut pas contrôler au moins le prix de la pomme de terre, véritable baromètre de la mercuriale au détail. ».

r non-P' : « L'Etat algérien peut réguler le marché des produits agricoles. Il peut contrôler au moins le prix de la pomme de terre, véritable baromètre de la mercuriale au détail. ».

Il s'avère donc que le locuteur-journaliste tente d'attirer l'attention de son allocutaire sur l'incapacité de l'Etat algérien de réguler le marché des produits agricoles, propos inhérent à l'énoncé de **Rép P'** que le locuteur valide et sollicite l'adhésion de l'allocutaire en le menant à aboutir à la conclusion **r oui-P'** « L'Etat algérien ne peut pas réguler le marché des produits agricoles. Il ne peut pas contrôler au moins le prix de la pomme de terre, véritable baromètre de la mercuriale au détail. », duquel l'éditorialiste constitue un lien énonciatif de partage de propos qui sont affiliés implicitement à lui et explicitement à l'allocutaire.

6.2.L'interrogation dans le corps de l'éditorial

6.2.1.L'énoncé interro-négatif

Séquence 4 : « Comment retrouver les chemins d'un militantisme qui admet que l'Internet n'est qu'un outil - magnifique - mais qu'il ne sert pas à lever l'énorme contentieux qui a été créé, au cours des années 90, autour de l'idée démocratique ? Là est la question. Et si Internet permet aujourd'hui de discuter ouvertement dans les «six mètres» du régime, il ne faut pas croire que cela suffira. Le régime algérien a précédé les autres régimes arabes en permettant aux journaux de «dire» beaucoup de choses mais en privant les Algériens de tous les instruments du changement. » Editorial du 08/03/2014.

Dans cette scénographie énonciative d'éditorial, un énoncé interro-négatif attire notre attention, manifesté dans le corps de cet éditorial, il s'agit de : « Comment retrouver les chemins d'un militantisme qui admet que l'Internet n'est qu'un outil - magnifique - mais qu'il ne sert pas à lever l'énorme contentieux qui a été créé, au cours des années 90, autour de l'idée démocratique ? ».

A la lecture de cet énoncé, nous constatons qu'il est introduit par l'adverbe interrogatif « comment » et une suite négative « qu'il ne sert pas à lever l'énorme contentieux qui a été créé, au cours des années 90 ... ». Dans cette perspective, l'éditorialiste se sert de l'adverbe « comment » afin de solliciter l'avis de ses interlocuteurs sur le rôle d'internet dans l'acte du militantisme dans le paysage politique algérien. De plus, le locuteur-journaliste insère la suite négative dans son énoncé interrogatif qui sert de point de vue clarificateur du vrai rôle d'internet dans le monde du militantisme. Il s'agit d'un énoncé interro-négatif propre à un phénomène de polyphonie manifestée dans cet extrait par le fait que l'éditorialiste, au travers de l'assertion interrogative sollicite l'avis de son allocutaire et tente de l'adhérer aux propos véhiculés par cet énoncé interrogatif en lui donnant un statut d'un co-énonciateur E2. Ainsi, ce phénomène polyphonique est représenté dans qui est cité *infra* :

P : Pdv Inter : « Comment retrouver les chemins d'un militantisme qui admet que l'Internet n'est qu'un outil - magnifique - mais qu'il ne sert pas à lever l'énorme contentieux qui a été créé, au cours des années 90, autour de l'idée démocratique ? »

Rép P' : « Et si Internet permet aujourd'hui de discuter ouvertement dans les «six mètres» du régime, il ne faut pas croire que cela suffira. »

r oui-P' : « Internet ne sert pas à lever l'énorme contentieux qui a été créé, au cours des années 90, autour de l'idée démocratique. »

r non-P' : « Internet sert à lever l'énorme contentieux qui a été créé, au cours des années 90, autour de l'idée démocratique. »

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'éditorialiste à partir de cet énoncé interro-négatif demande l'avis de son allocataire mais en réalité il cherche à l'adhérer à ses propos par le biais de la structure négative qui est à caractère orientateur aux propos de la réponse attendue par le journaliste-locuteur L1/E1. De fait, ce dernier donne l'impression qu'il met son allocataire en co-énonciateur E2, une instance énonciative complice avec le locuteur L1 (l'éditorialiste). Dans cette lignée, le journaliste fait suivre son énoncé interrogatif par un passage en guise d'une structure rhétorique **Rép P'**, tel qu'il l'assure : « Et si Internet permet aujourd'hui de discuter ouvertement dans les «six mètres» du régime, il ne faut pas croire que cela suffira. ».

Notons que l'expression guillemetée «six mètres» est inhérente au domaine du football, notamment au terrain réservé à ce genre de sport et qui n'a aucun lien avec le monde politique. D'emblée, l'éditorialiste se sert de l'expression «six mètres» afin de donner plus de fiabilité au contenu de l'énoncé **Rép P'** qui est pour lui un fil conducteur en faveur de l'allocataire afin d'aboutir à la réponse dans un contexte d'échange virtuel entre ces deux instances énonciatives (L1/E1 et L2/E2).

D'un autre côté, le contenu de l'énoncé **Rép P'** permet de distinguer deux conclusions opposées, soit :

r oui-P' : « Internet ne sert pas à lever l'énorme contentieux qui a été créé, au cours des années 90, autour de l'idée démocratique. »

r non-P' : « Internet sert à lever l'énorme contentieux qui a été créé, au cours des années 90, autour de l'idée démocratique. ».

Dans ce registre, l'éditorialiste sollicite l'adhésion de l'allocataire L2/E2 aux propos de la conclusion **r oui-P'** tout en niant ceux de **r non-P'**. Au fait, il est question d'un dispositif énonciatif entrepris par le journaliste-locuteur qui tente d'instaurer un dialogue virtuel entre lui et son allocataire par l'introduction d'une question qui oriente directement vers une réponse. De ce point de vue,

La subjection consiste à présenter une affirmation sous la forme question-réponse, dans un simulacre de dialogue entièrement pris en charge par l'énonciateur. Ce procédé pseudo polyphonique permet, en posant des questions auxquelles on répond soi-même (...) d'établir une certaine connivence avec l'auditoire. (Robrieux, 2000, p. 115)

De facto, l'éditorialiste veut que son allocataire admette les opinions portées par l'énoncé **Rép P'** et le point de vue **r oui-P'**.

6.2.2. La question directe au conditionnel hypothétique

Séquence 5 : « Et si de manière empirique les Algériens savent que cela recouvre une réalité souvent honteuse, cela n'éclaire en rien sur les composantes de ce «G7» local qui est, comme son nom l'indique, un groupe plutôt restreint. Seraient-ce les hommes qui mènent la campagne par procuration pour Bouteflika ? S'agirait-il des hommes d'affaires qui ont ostensiblement ouvert

leurs portefeuilles pour la campagne ? Voilà donc un mystère de plus à décrypter. Il appartiendra probablement au général qui a choisi d'alimenter le salutaire débat en cours d'aller plus loin dans l'information de l'opinion. » Editorial du 03/04/2014.

Dans ce passage, un énoncé à double modalité interrogative retient notre attention, il s'agit de la question : « Seraient-ce les hommes qui mènent la campagne par procuration pour Bouteflika ? S'agirait-il des hommes d'affaires qui ont ostensiblement ouvert leurs portefeuilles pour la campagne ? ». Il est à souligner que l'éditorialiste cherche avant tout à interpeler ses interlocuteurs, à les faire agir vis-à-vis des propos présentés dans l'énoncé interrogatif. De même, il tente de solliciter leur adhésion à ses opinions en leur fournissant une réponse type à ses questionnements.

Par ailleurs, la lecture de ces deux questionnements nous permet de constater que le journaliste-locuteur les introduit par les verbes « être » et « s'agir », conjugués au mode conditionnel présent (un conditionnel journalistique). Il convient de souligner également que les verbes « Seraient » et « S'agirait » sont à valeur de *conditionnel d'hypothèse*. Selon Haillet (2002), dans cette catégorie du conditionnel, le procès est mis en relation avec un cadre hypothétique et il est *représenté comme imaginé*. De même, ce procès est attribué « par défaut » au locuteur producteur du discours. Au sens de ce chercheur, un point de vue exprimé dans un énoncé journalistique est *paraphrasable* par une assertion.

Désormais, le locuteur-journaliste offre un *cadre hypothétique* à l'allocutaire afin que ce dernier formule sa réponse à la base des hypothèses fournies par l'éditorialiste, conforme au mode énonciatif *A* ou *B*, ou même *A* et *B* à la fois. En d'autres termes, le locuteur L1 formule trois hypothèses en guise de réponse à sa question, en l'occurrence :

-« Le « G7 » est composé des hommes qui mènent la campagne par procuration pour Bouteflika »

-« Le « G7 » est composé des hommes des hommes d'affaires qui ont ostensiblement ouvert leurs portefeuilles pour la campagne. »

-« Le « G7 » est composé des hommes qui mènent la campagne par procuration pour Bouteflika et des hommes d'affaires ... »

Cette conception peut être traduisible à partir des énoncés cités ci-dessous :

P : Pdv Inter : « Seraient-ce les hommes qui mènent la campagne par procuration pour Bouteflika ? S'agirait-il des hommes d'affaires qui ont ostensiblement ouvert leurs portefeuilles pour la campagne ? »

Rép P' : « Voilà donc un mystère de plus à décrypter. Il appartiendra probablement au général qui a choisi d'alimenter le salutaire débat en cours d'aller plus loin dans l'information de l'opinion. »

r oui-P' : « Le « G7 » est composé des hommes qui mènent la campagne par procuration pour Bouteflika et des hommes d'affaires qui ont ostensiblement ouvert leurs portefeuilles pour la campagne. »

r non-P' : « Le « G7 » n'est pas composé des hommes qui mènent la campagne par procuration pour Bouteflika et des hommes d'affaires qui ont ostensiblement ouvert leurs portefeuilles pour la campagne. »

Au juste, ce cadre hypothétique de l'énoncé interrogatif met l'allocutaire dans un contexte restreint, celui d'opter pour une des hypothèses données par le locuteur-journaliste (une *interprétation par défaut*) qui tente d'inscrire son allocutaire comme partenaire à l'énonciation, un co-énonciateur et même un énonciateur E2 qui est censé prendre la parole en répondant à la question qui lui a été adressée par l'éditorialiste.

Dans cette même perspective, l'énoncé **Rép P'** « Voilà donc un mystère de plus à décrypter. Il appartiendra probablement au général qui a choisi d'alimenter le salutaire débat en cours d'aller plus

loin dans l'information de l'opinion. » ne porte aucun indice permettant à l'allocutaire d'aboutir à une réponse à la question, d'ailleurs, le contenu de cet énoncé constitue un effet de flou énonciatif qui implique selon Kerbrat-Orecchioni (1991) *un trope illocutoire* qui oriente forcément l'allocutaire E2 à une des réponses suggérées par le journaliste-locuteur L1/E1 dans les points de vue des conclusions :

r oui-P' : « Le « G7 » est composé des hommes qui mènent la campagne par procuration pour Bouteflika et des hommes d'affaires qui ont ostensiblement ouvert leurs portefeuilles pour la campagne. »

r non-P' : « Le « G7 » n'est pas composé des hommes qui mènent la campagne par procuration pour Bouteflika et des hommes d'affaires qui ont ostensiblement ouvert leurs portefeuilles pour la campagne. »

Il importe de constater donc que le locuteur L1/E1 prend en charge le contenu de la conclusion **r oui-P'** et demande approbation et adhésion à son allocutaire, un co-énonciateur E2 au propos de ce point de vue en réfutant de l'autre côté ceux de la conclusion **r non-P'**.

6.2.3. La question anonyme

Séquence 6 : « L'Algérie, le gouvernement et les institutions républicaines ne font pas assez - ont-elles les moyens, sinon la volonté politique ? - pour la promotion des droits de l'homme. Les arrestations arbitraires, sans raisons valables, continuent et ne se justifient pas, selon le rapport américain, qui note le maintien, en dépit des lois en vigueur, dans notre système judiciaire de la détention provisoire. » Editorial du 05/03/2017.

Dans cet extrait, nous décelons un énoncé interrogatif introduit dans le corps de cet article éditorial, nous citons : « - ont-elles les moyens, sinon la volonté politique ? - ».

A la lecture de cet énoncé interrogatif, nous constatons qu'il s'agit d'une question rhétorique à caractère polyphonique du moment que l'éditorialiste accentue cette suite interrogative par les deux tirets qui sont décidément des marques typographiques de prise de distance et de non prise en charge du dire. Dans cette lignée, le journaliste-locuteur se sert de ces distanciateurs (les deux tirets) pour donner l'impression que l'objet de la question ne fait pas partie de son dire et qu'il cite la parole d'un être discursif (un tiers parlant), une instance énonciative virtuelle et non déterminée manifestée dans son discours.

Il est à mentionner que cet énoncé interrogatif se présente comme une question anonyme, affiliée à un locuteur indéterminé, une instance collective ou une voix commune. De fait, ce type de question est fréquemment présent dans la presse écrite comme un marqueur de la polyphonie énonciative. Dans cette conception polyphonique, le contenu de cet énoncé interrogatif est affilié à un énonciateur E2 ou une collectivité non déterminée. Alors, la fréquence du phénomène polyphonique de cet énoncé interrogatif se présente comme cité *infra* :

P : Pdv Inter : « -ont-elles les moyens, sinon la volonté politique ? - »

Rép P' : « Les arrestations arbitraires, sans raisons valables, continuent et ne se justifient pas. »

r oui-P' : « Ils n'ont ni les moyens ni la volonté politique. »

r non-P' : « Ils ont les moyens et la volonté politique. »

Il importe de signaler que l'éditorialiste reconforte l'énoncé interrogatif par une assertion à caractère informatif au profit de son allocutaire qui a le statut d'un énonciateur E3 à qui est adressée la question. Dès lors cette assertion **Rép P'** « Les arrestations arbitraires, sans raisons valables, continuent et ne se justifient pas. » oriente à formuler deux conclusions, respectivement :

r oui-P' : « Ils n'ont ni les moyens ni la volonté politique. »

r non-P' : « Ils ont les moyens et la volonté politique. »

De ce fait, il convient de préciser que le journaliste-locuteur L1/E1 explicite sa prise de distance des propos de la question par l'emploi des deux tirets qui sont dans cette occurrence des signes de prise de distance apparente et d'une implication cachée qui permet à l'éditorialiste de dresser ses propres propos d'une manière implicite tout en se dissimulant, un acte propre à un effet de subjectivité déguisée. Fait remarquable, la conclusion **r oui-P'** paraît comme assumée par le locuteur L1/E1 qui demande l'approbation de son allocutaire E3 appelé à adhérer aux propos de ce point de vue et à nier ceux qui sont véhiculés par **C non-P'**.

En gros, l'éditorialiste responsable de son appareil énonciatif met en œuvre ce jeu polyphonique au travers de l'énoncé interrogatif et de la mise en scène d'une instance anonyme (une collectivité non identifiée) pour des fins argumentatives, propres au caractère subjectif et à la visée persuasive de l'éditorial.

6.2.4. La question rhétorico-polyphonique

Séquence 7 : « Pire, le syndicat était revenu à la charge, dénonçant le « jeu fallacieux » de la direction des ressources humaines d'Air Algérie, évoquant clairement un « abus de confiance ». Plus que ces signaux, on s'attendait franchement à quoi du côté de la compagnie aérienne ? Il aura suffi de quelques heures d'un arrêt de travail pour obliger le staff employeur à s'asseoir autour de la table des négociations, en situation de faiblesse. » Editorial du 17/05/2017.

Dans ce texte, l'éditorialiste avance une question à double vocation énonciative, elle est donc à caractère rhétorico-polyphonique ayant une portée sémantique au figuré. Dans ce sens, Fontanier ([1821] (1968)) note que ce type d'énoncé sert « à prendre le ton interrogatif non pas pour remarquer un doute et provoquer une réponse mais pour indiquer au contraire la plus grande persuasion et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre. » ([1821] (1968), p. 368).

A l'évidence, cet énoncé interrogatif : « on s'attendait franchement à quoi du côté de la compagnie aérienne ? » implique un phénomène polyphonique manifesté au travers de l'emploi du pronom « on » qui dénote dans cette occurrence une collectivité non déterminée, anonyme derrière laquelle le locuteur-journaliste L1/E1 se cache et met en scène un locuteur-énonciateur L2/E2 qui assume la responsabilité énonciative du contenu de cette suite interrogative.

Dans cette conception, le locuteur L1/E1 explicite sa prise de distance vis-à-vis du contenu de la question par le biais de l'usage du pronom « on » qui est un procédé polyphonique par excellence dans le discours journalistique, voire l'article éditorial. Dans cette même perspective, le locuteur L1/E1 insère un énoncé affirmatif **Rép P'**, nous citons : « Il aura suffi de quelques heures d'un arrêt de travail pour obliger le staff employeur à s'asseoir autour de la table des négociations, en situation de faiblesse. » qui renforce le contenu de l'assertion interrogative et qui est susceptible d'être interpellateur et instructeur en faveur des interlocuteurs, invités à fournir une éventuelle réponse. De fait, cette présentation le clarifie davantage :

P : Pdv Inter : « on s'attendait franchement à quoi du côté de la compagnie aérienne ? »

Rép P' : « Il aura suffi de quelques heures d'un arrêt de travail pour obliger le staff employeur à s'asseoir autour de la table des négociations, en situation de faiblesse. »

r oui-P' : « Les responsables d'Air Algérie négocie avec le Syndicat national des techniciens de la maintenance avion (Sntma) en situation de faiblesse. »

r non-P' : « Les responsables d'Air Algérie négocie avec le Syndicat national des techniciens de la maintenance avion (Sntma) en situation de force. »

Il y a lieu de mentionner que le locuteur-journaliste L1 introduit le dire d'une autre instance énonciative, un locuteur-énonciateur L2/E2 dans l'énoncé interrogatif dont la responsabilité renvoie à cette instance co-présente dans le discours afin de demander l'avis de son allocutaire (le lecteur) sur les attitudes de l'administration d'Air Algérie en l'orientant à fournir une réponse inhérente au

contenu de l'énoncé **Rép P'** « Il aura suffi de quelques heures d'un arrêt de travail pour obliger le staff employeur à s'asseoir autour de la table des négociations, en situation de faiblesse. » qui sert de clarification au profit de l'allocutaire auquel le locuteur L1/E1 offre le statut d'un co-énonciateur E3 appelé à partager les mêmes opinions avec le locuteur L1. A ce propos, l'énoncé **Rép P'** nous amène à tirer deux conclusions possibles :

r oui-P' : « Les responsables d'Air Algérie négocie avec le Syndicat national des techniciens de la maintenance avion (Sntma) en situation de faiblesse. »

r non-P' : « Les responsables d'Air Algérie négocie avec le Syndicat national des techniciens de la maintenance avion (Sntma) en situation de force. »

Désormais, le locuteur-asserteur L1 en s'incluant dans cette collectivité anonyme manifestée par le biais du pronom « on » adhère aux propos du contenu de la conclusion **r oui-P'** et sollicite l'adhésion de l'allocutaire (co-énonciateur E3) aux points de vue véhiculés par cette conclusion et constitue un collectif d'instances énonciatives (locuteur L1/E1 + locuteur-énonciateur L2/E2 + allocutaire E3) qui valide le point de vue de l'énoncé **r oui-P'** et réfute celui de **r non-P'**.

Il est en effet question d'un jeu polyphonique instauré par l'éditorialiste dans son article afin de dresser des propos subjectifs affiliés à d'autres instances énonciatives, et même enrichir et perfectionner son appareil énonciatif. Il s'agit alors d'un acte propre à une stratégie argumentative mise en œuvre par le journaliste à partir des marqueurs polyphoniques tels que le pronom « on » et la question rhétorique.

6.3.L'interrogation dans l'épilogue de l'éditorial

6.3.1.La question *clôturante*

A titre indicatif, Ce type de question rhétorique est distingué dans l'épilogue de l'éditorial comme une question *clôturante*. A la suite de J. Milner et J-C. Milner (1975) ce type de question est posé à la fin du discours permettant de clore l'article par une interrogation.

Séquence 8 : « Intenable. Après le vote du 17 avril, on sera où ? Au 18, rue de l'impasse. » Editorial du 12/04/2014.

Dans cette séquence d'éditorial, le journaliste-locuteur termine son article par poser une question rhétorique, nous citons : « on sera où ? », introduite par le pronom indéfini « on » qui est un marqueur polyphonique qui dénote la présence d'une instance énonciative outre celle du locuteur-journaliste L1. A ce stade, le pronom « on » renvoie à un « nous » inclusif qui implique le locuteur L1 (l'éditorialiste) et ses interlocuteurs à savoir le peuple algérien.

A ce titre, ce « on » du « nous » inclusif forme une collectivité déterminée, celle des algériens à laquelle le locuteur L1 adhère en tant que citoyen algérien et il s'approprie par la suite d'un statut de porte-parole ayant le droit de représenter le dire de cette communauté. Il importe de dire que cet énoncé interrogatif est doublement polyphonique, par la manifestation du pronom « on » qui signale la présence d'autres instances énonciatives dans le discours. De plus, par son caractère rhétorique qui implique la coprésence d'un locuteur-énonciateur L1/E1 et des énonciateurs E2 auxquels sont affiliés respectivement le point de vue réfutant et le point de vue réfuté, conforme au constat suivant :

« on sera où ? »

« On » : Locuteur-journaliste L1/E1 + Peuple algérien E2

Dont le contenu est pris en charge par ces deux instances.

Soit les points de vue :

P : Pdv Inter : « on sera où ? »

Rép P' : « Au 18, rue de l'impasse. »

r oui-P' : « L'Algérie ne va pas sortir de sa crise politico-économique après les élections du 17 avril 2014. »

r non-P' : « L'Algérie va sortir de sa crise politico-économique après les élections du 17 avril 2014. »

Dans cette optique, nous pouvons remarquer que l'éditorialiste clôture son article par une question suivie d'une réponse **Rép P'** « Au 18, rue de l'impasse. » présentée comme une *assertion préalable*, qui révèle que le locuteur-journaliste met son interlocuteur dans l'obligation de partager le contenu de l'énoncé **Rép P'**. Il est question d'une réponse rhétorique à vocation métaphorique qui signifie que « L'Algérie ne va pas sortir de sa crise politico-économique après les élections du 17 avril 2014. », un point de vue réfutant introduit par le locuteur L1 et qui est censé être partagé par l'allocataire.

De ce même fait, le contenu de ce point de vue **r oui-P'** se rapporte à une conclusion qui réfute le contenu du point de vue **r non-P'** « L'Algérie va sortir de sa crise politico-économique après les élections du 17 avril 2014. » qui est dans ce contexte une conclusion non validée par le locuteur L1 et son allocataire.

En fine, ce phénomène polyphonique doublement articulé au travers de l'emploi du pronom « on » et de l'introduction d'une interrogation rhétorique issue d'une force illocutoire constitue une stratégie discursive mise en œuvre par l'éditorialiste afin de perfectionner la visée persuasive de son article et renforcer davantage la construction argumentative de son discours.

Séquence 9 : « A titre illustratif, et de l'avis de Soufiane Djilali, le président de Jil El-Jadid, ce sont les indications données par Bedoui sur le nombre des électeurs inscrits sur la liste électorale estimé à 23 millions alors que le département de l'Intérieur avait évoqué que la liste comprenait quelque trois millions de personnes décédées. «Comment peut-on passer de 22 à 23 millions après assainissement de la liste ?» s'interroge-t-on encore. Les points d'interrogation, aussi nombreux que les dos-d'âne, s'amoncèlent pour aller mourir tranquilles dans le cimetière des questions restées sans réponse. » Editorial du 18/03/2017.

Dans cet exemple, nous constatons un énoncé interrogatif introduit comme un discours cité mis entre guillemets (des distanciateurs) et suivi d'un verbe introducteur. De cela, la séquence interrogative : « «Comment peut-on passer de 22 à 23 millions après assainissement de la liste ? » s'interroge-t-on encore. » distinguée dans l'intégralité de l'article par les guillemets, des marques de distanciation et de non prise en charge est accompagnée par le verbe de parole « s'interroger ». De ce fait, cet énoncé interrogatif indique qu'il s'agit d'un discours d'un tiers parlant, rapporté par le journaliste-locuteur.

Il convient de souligner que l'éditorialiste donne l'impression qu'il reprend le dire d'autrui, mais en réalité le contenu de cette assertion interrogative est attribué à lui en tant que locuteur-asserteur, responsable de l'énonciation. Au fait, la structure verbale « s'interroge-t-on » explicite clairement que le pronom indéfini « on » renvoie décidément au locuteur-journaliste L1 qui se dissimule derrière ce pronom qui remplace le « je » de l'éditorialiste qui pour des fins déontologiques implicite sa présence et son implication dans son discours.

Il s'agit donc d'un « je » déguisé en « on », un effet énonciatif inhérent à une polyphonie manifestée dans cette scénographie énonciative qui permet au locuteur-journaliste d'amplifier la visée persuasive de son discours et délivrer des propos subjectifs d'une manière implicite.

En outre, cet énoncé interrogatif à force illocutoire révèle un doute exprimé par l'éditorialiste qui déploie sa question par le passage : « Les points d'interrogation, aussi nombreux que les dos-d'âne, s'amoncèlent pour aller mourir tranquilles dans le cimetière des questions restées sans réponse. » qui signifie que le locuteur-journaliste n'a pas fourni une réponse ou des propos qui font allusion à des informations quant à l'objet de cette question. Dans ce cadre,

Formuler interrogativement une proposition est une manière d'exprimer son doute à son sujet, mais il semble bien qu'un effet particulier soit dû aux éléments de quantification de haut degré car leur présence renforce de manière déterminante le sens de question rhétorique imputable à l'interrogation. (Borillo, 1981, p. 26)

Ainsi, le fonctionnement polyphonique de cette séquence interrogative se présente comme cité *infra* :

A : Pdv Inter : « Comment peut-on passer de 22 à 23 millions après assainissement de la liste ? » s'interroge-t-on encore. »

Rép p' : « Les points d'interrogation, aussi nombreux que les dos-d'âne, s'amoncèlent pour aller mourir tranquilles dans le cimetière des questions restées sans réponse. »

r : « Question ambiguë, épineuse. »

Il y a lieu de noter que cet énoncé interrogatif implique une *question-réponse à un seul locuteur* par laquelle deux types de locuteurs émergent ; le locuteur source et origine de l'interrogation (L1), et le locuteur virtuel (L2) auquel est adressé la question, aussitôt il répond par un silence. En d'autres termes, le locuteur prend deux postures dans ce cas, la première est celle de poser la question, et la deuxième est celle de recevoir cette question afin de permettre à l'allocutaire d'adhérer à ses propos et ses opinions.

Et encore, l'énoncé **Rép P'** ne fournit pas une réponse exacte à l'allocutaire, en même temps, il le dirige à déceler des points de vue sous-jacents véhiculés conjointement par cet énoncé et par le contenu de l'énoncé interrogatif. Dans cette conception polyphonique de l'énoncé interrogatif, Bonhomme (2012) note qu'« Au niveau énonciatif, (...) la dimension polyphonique de l'interrogation rhétorique se distingue par son important cumul de points de vue dissimulés dans sa structure duplice » (2012, p. 52). A ce propos, l'énoncé **Rép P'** amène l'allocutaire à tirer une seule conclusion **r**, celle de : « Question ambiguë, épineuse. », qui dénote qu'il est difficile de trouver une réponse à cette question qui reste selon le journaliste-locuteur compliquée.

D'emblée, l'éditorialiste impose d'une manière indirecte à son allocutaire à adhérer aux propos de la conclusion **r** pour créer une dynamique discursive servant le dispositif énonciatif mis en œuvre dans son article axé sur un acte d'argumentation qui revoie à un enjeu énonciatif majeur ; celui de l'interactivité *dynamique* et collaborative entre le locuteur et son allocutaire comme partie prenante de l'acte énonciatif et argumentatif.

7. Conclusion:

La question rhétorique -par convention- employée dans l'éditorial comme un procédé polyphonique en tant qu'une stratégie discursive mise en œuvre par le journaliste. Vue sous cet angle, elle façonne l'orientation et la dimension argumentatives du discours des éditoriaux. Il faut dire que dans l'éditorial du Quotidien d'Oran, la question rhétorique permet en tout état de cause, d'exprimer implicitement des points de vue subjectifs d'une finalité persuasive et servant à la fiabilité de l'argumentation.

Techniquement, la question rhétorique sert à perfectionner la dynamique de l'échange instauré dans l'énonciation de l'éditorial entre le locuteur L et les autres instances énonciatives constamment présentes dans le discours. Autrement dit, ce type d'énoncé interrogatif permet au locuteur-journaliste d'amener son allocutaire à aboutir à une conclusion **r** qui se présente comme assumée par l'allocutaire et partagée par le locuteur L1.

Il est à constater également que le locuteur prend part de l'argumentation qu'il produit ; il est à ce titre, responsable d'une manière ou de l'autre, des points de vue et il les prend en charge soit explicitement avec son implication manifestée au travers des traces énonciatives, soit implicitement

par le biais des êtres discursifs (les énonciateurs, co-énonciateurs) qu'il les met en scène dans les énoncés interrogatifs. Il en va de même de noter que l'usage de la question rhétorique sert la mise en scène des points de vue polyphoniques dans l'énonciation de l'article éditorial.

En somme, nous avons pu constater à partir de ce travail que l'éditorialiste se sert outre les autres marqueurs polyphoniques de la question rhétorique pour des fins purement pragmatiques, celle de reconforter la construction de l'effet argumentatif dans son article.

Enfin, il y a lieu de remarquer que l'énonciation argumentative de l'éditorial renferme un locuteur (instance source de l'énonciation et responsable des points de vue), un allocataire (l'instance à qui s'adresse le discours du locuteur), des séquences argumentatives (arguments) et un acte conclusif (une conclusion tirée) à travers l'énonciation. Cet acte d'argumentation se rapporte à la présentation d'un ou des énoncés porteurs d'opinions et ayant une visée persuasive à travers laquelle le locuteur tente de persuader l'allocataire et l'amène à admettre ses points de vue exprimés.

8. Liste Bibliographique:

ANSCOMBRE Jean-Claude & Ducrot Oswald (1981), « Interrogation et argumentation ». *Langue française* (52), pp. 5-22, Presse de l'université la Sorbonne PUPS, Paris.

BONHOMME Marc (2012), « Polyphonie et éthos dans l'interrogation rhétorique : le cas des Fables De La Fontaine ». (F. Calas et al. Éd.) *Les figures à l'épreuve du discours : Dialogisme et Polyphonie*, pp. 39-52, Presse de l'université la Sorbonne PUPS, Paris.

BORILLO Andrée (1981), « Quelques aspects de la question rhétorique en français ». *Drlav* (25), *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain*, pp. 1-33, Vincennes.

BRETON Philippe (2007), *L'argumentation dans la communication*. 3ème édition, La Découverte, Paris.

CHARAUDEAU Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social*. Nathan Université (Coll. Médias - Recherches), Paris.

CHARAUDEAU Patrick (2006), « Énonciation et responsabilité dans les médias Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *en ligne. Semen*, Paris.

DOURY Mariane (2016), *Argumentation : Analyser textes et discours*. Armand Colin (Coll. Portail), Paris.

DUCARD Dominique (2015), « Une discussion biaisée : la question rhétorique dans le débat parlementaire. ». *Argumentation et discours politique*, pp. 191-200, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

Ducrot Oswald (1980b), *Les échelles argumentatives*. Minuit, Paris.

FONTANIER Pierre ([1821] (1968)), *Les figures du discours*. Flammarion, Paris.

HAILLET Pierre Patrick (2006b), *Pour une linguistique des représentations discursives*. De Boeck-Duculot, Paris.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1991), *La question*. Presse Universitaire de Lyon PUL, Lyon.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1998), *Les interactions verbales, tome I*. Armand Colin, Paris.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2001), *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*. Nathan Université (Coll. Fac), Paris.

MILNER Jaudith, & MILNER Jean-Claude (1975), « Interrogations, reprise, dialogue ». (J.-C. M. J. Kristeva, Éd.) *Langue, discours, société. Pour Emile Benveniste*, pp. 122-148. Seuil, Paris.

NGUE UM Emmanuel (2010), « Valeur illocutoire de l'interrogation: cas d'un corpus de français parlé au Cameroun ». *Le français en Afrique* 25, pp. 291-307.

OLIVIER Claudine (1985), « L'art et la manière : comment dans les stratégies discursives », *Langages*, pp. 71-98. Larousse, Paris.

PEROUSE Diane, *Manifestations de la polyphonie dans des représentations discursives issues de la presse écrite*. [Thèse de doctorat, Université de Cergy-Pontoise] Paris 2008.

ROBRIEUX Jean Jacques (2000), *Rhétorique et argumentation*. Nathan, Paris.

ROITMAN Malin, *Polyphonie argumentative : Étude de la négation dans des éditoriaux du Figaro, de Libération et du Monde*. [Thèse de doctorat, Université de Stockholm] Stockholm 2006.

ROULET Eddy & al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*. Peter Lang (Collection Sciences pour la Communication), Berne.

SYBILLE Spinola (2005), « Le questionnement au moyen de wieso : polyphonie et argumentation dans la question partielle ». (Corinne Rossari et al. (dir.), Éd.) *Les Etats de la question*, pp. 129-145. Éditions Nota Bene, Québec.

WEINRICH Harald (1989), *Grammaire textuelle du français*. Didier / Hatier, Paris.

WUNDERLICH Dieter (1981), "Fragen und Antworten", pp. 21-34. *Energeia*, Berlin.

ⁱ Selon Maryse Souchard et Stéphane Wahnich (1995 : 41), le discours de l'éditorial serait un agencement de deux modes d'expression, l'un « neutralisant » et l'autre « subjectif », dans la position éditorialiste on retrouve un énonciateur neutralisé, mais qui n'est pas absent pour autant » (1995 : 139-140).

ⁱⁱ A la suite de Pierre Patrick Haillet (2006b) (source citée dans la bibliographie), dans l'énonciation interrogative on peut constater deux modalités de questions ; question totale dont l'énoncé de réplique implique une des deux locutions : oui ou non. Question partielle dont la réponse ne nécessite pas l'une des deux mots procédés oui, non.